

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la 10^e réunion de l'année 2022 du comité exécutif du Cégep de Rimouski, tenue le **mercredi 8 juin 2022**, à 17 h 15, par conférence téléphonique, sous la présidence de M. François Dornier.

PRÉSENCES

M. François Dornier
M. Raymond Lacroix
M. Michel Pineault
M. Kurt Vignola
M. Pierre-Luc Michaud

ABSENCES

Mme Janice Lemoignan (motivée)
M. Philippe Saindon (motivée)

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Madame Claire Bérubé, secrétaire d'assemblée
Madame Mélanie Leblanc, directrice de l'Institut maritime du Québec (sujet 22-10.03)
Madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles (sujet 22-10.04)

22-10.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, monsieur François Dornier souhaite la bienvenue aux membres.

22-10.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Dornier, président du comité exécutif, fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

22-10.03 DIVERSITÉ DANS LE SECTEUR MARITIME – INDUSTRIE HUMAIN*E : POUR ADOPTION

Madame Mélanie Leblanc, directrice de l'Institut maritime du Québec présente le point.

L'IMQ, en collaboration avec le Service du développement, de l'innovation et de la recherche (SDIR) de la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski, souhaite déposer une demande de financement de 300 000\$ dans le cadre d'un appel à projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes¹.

Le programme vise à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes, et à favoriser la progression de l'égalité sur le territoire du Québec. Il prévoit l'octroi d'aides financières en soutien à des projets concrets qui contribuent à l'atteinte de l'égalité de fait au Québec à l'échelle locale, régionale ou nationale.

Parmi les objectifs du programme :

- Diversifier les choix de carrière des filles, des femmes et des garçons;
- Informer les employeurs au sujet des biais inconscients et les sensibiliser à l'importance de favoriser l'inclusion en emploi (discrimination systémique, biais, stéréotypes sexuels, etc.);
- Sensibiliser la population à la violence faite aux femmes;
- Outiller les témoins de violence pour qu'ils puissent adopter un rôle actif auprès des victimes ou des survivantes.

Durée du projet : 2 à 3 ans

1. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/consequences-stereotypes-developpement/apel-projets-egalite-femmes-hommes/aperçu-apel-projets>

CONSIDÉRANT

- Que le Collège de Rimouski autorise la présentation du projet « Industrie humain-e » au Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de l'appel à projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- Que soit confirmé l'engagement de l'Institut maritime du Québec de payer sa part des coûts admissibles au projet (10 %) et à assumer tout dépassement de coûts générés par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant la signature d'une convention d'aide financière avec le ministère;
- Que le Collège de Rimouski désigne madame Mélanie Leblanc, directrice de l'IMQ comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Il est PROPOSÉ par monsieur Kurt Vignola, APPUYÉ par monsieur Pierre-Luc Michaud ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la directrice de l'Institut maritime du Québec à déposer une demande de financement au Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de l'appel à projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à hauteur de 300 000 \$.

22-10.04 CÉGEP / RÉFECTION DES MURS DE SOUTÈNEMENT ATTENANTS À LA RUE STE-MARIE (PHASE II) / CHOIX DE L'ENTREPRENEUR : POUR ADOPTION

Madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, présente le point.

Le degré de vétusté observé les dernières années au niveau des murs de soutènement du Cégep de Rimouski, adjacents aux rues St-Louis et Ste-Marie, oblige la réalisation de travaux de réfection majeurs sur ces ouvrages afin d'en assurer la pérennité ainsi que pour garantir la sécurité des passants et des véhicules du secteur.

Après avoir considéré le degré de détérioration variable des infrastructures en question, il fut décidé d'étaler les travaux requis sur plus d'une année financière afin d'en atténuer l'impact sur l'enveloppe des investissements immobiliers du Cégep. Une première phase d'intervention a ainsi été réalisée en 2013 à l'intersection des rues St-Louis et Ste-Marie. L'évolution de la détérioration (progression marquée de l'importance de fissures et chutes de morceaux de tablettes de pierre sur la chaussée) de la section à l'époque exclue de l'intervention précitée justifie maintenant la tenue de travaux de réfection majeurs sur cette dernière, située au contrebas du terrain de jeux de la garderie L'Enfant du fleuve.

Les firmes professionnelles Proulx Savard – architectes (discipline architecture) et Stantec (discipline ingénierie) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis et d'assurer le suivi de chantier du projet en question.

Les coûts relatifs aux travaux précités ont été estimés à 797 101,25 \$ (toutes taxes incluses) et seront financés à partir des enveloppes d'immobilisation 2021-2022 et 2022-2023 du Cégep.

Après la publication de l'appel d'offres public pour ce projet le 12 mai dernier, deux (2) entrepreneurs généraux et deux (2) entreprises spécialisées ont commandé les documents afférents sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec soit 9004-1856 Québec inc. - Construction Paul Morneau (Rimouski, Québec), 9275-0181 Québec inc. - TechniPro BSL (Rimouski, Québec), Acier AGF inc. (Québec, Québec) et Béton Provincial Itée (Matane, Québec).

Subséquentement, un (1) seul entrepreneur général a déposé une soumission (conforme) pour ces travaux avant l'heure limite du 2 juin 2022. Il s'agit de 9275-0181 Québec inc. - Construction TechniPro BSL (Rimouski, Québec) au montant total de 785 739,15 \$ (toutes taxes incluses).

CONSIDÉRANT

- L'état de vétusté avancé de l'ouvrage dont il est question dans ce dossier;
- Que la soumission du seul soumissionnaire ayant déposé, l'entreprise 9275-0181 Québec inc. - Construction TechniPro BSL (Rimouski, Québec), est conforme aux exigences spécifiées dans les documents d'appel d'offres en plus d'être 11 362,10 \$ (toutes taxes incluses) plus basse que l'estimation du coût pour la réalisation des travaux;
- La recommandation des firmes professionnelles responsables du suivi du projet;
- La recommandation de la coordination des Projets et infrastructures du Cégep de Rimouski;

Il est PROPOSÉ par monsieur Kurt Vignola, APPUYÉ par monsieur Pierre-Luc Michaud ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation de la phase II des travaux de réfection des murs de soutènement attenants à la rue Ste-Marie (secteur garderie L'Enfant du fleuve), durant l'été 2022, à l'entreprise 9275-0181 Québec inc. - Construction TechniPro BSL (Rimouski, Québec) au montant total de 785 739,15 \$ (toutes taxes incluses).

22-10.05 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par monsieur Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance. La séance est levée à 17 h 30.

Le président (M. François Domier)

La secrétaire (Mme Claire Bérubé)